



UNIS & CITOYENS POUR AIX-LES-BAINS

PROJET 2014-2020 / ÉCOLOGIE & DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

L'ÉCOLOGIE, C'EST À LA FOIS LE SOCLE DE NOTRE SANTÉ
ET LA PLUS AMBITIEUSE DES SOLIDARITÉS,
CE SONT DES DÉFIS À RELEVER AU PLUS VITE,
LA STIMULATION DE NOTRE INTELLIGENCE COLLECTIVE,
PENSER GLOBAL ET AGIR LOCAL
PARCE QUE C'EST LE PLUS EFFICACE...
L'ÉCOLOGIE,
UNE PRIORITÉ POSITIVE !

POUR UNE MUTATION ÉCOLOGIQUE EXPLIQUÉE, FACILITÉE, DONC EXEMPLAIRE

L'ÉCHELON LOCAL DÉTERMINANT POUR RELEVER LES DÉFIS

- On a raison et plaisir à voir Aix-les-Bains comme un **petit paradis paysager**. Mais notre ville a comme les autres ses **problèmes ou ses symptômes écologiques locaux**.
- Nous devons les traiter mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. Chacun connaît **les grands défis écologiques planétaires** : énergétique et climatique, sanitaire, défi de l'eau et pour une alimentation saine et suffisante, défi de la raréfaction des ressources et du recyclage etc. **Ces défis mondiaux sont aussi les nôtres**.
- A ceux qui disent que **nous ne pouvons rien faire** (parce que l'économie dirige tout, que la concurrence exigerait de mettre l'écologie au second plan, parce que le développement des émergents effacerait nos efforts, qu'il faut attendre des lois européennes ou nationales)...
- ... nous devons répondre que ces défis planétaires ne seront **résolus qu'en additionnant les efforts de chaque territoire**, par la multitude des initiatives locales ;
- ... que **l'échelon local a bien plus que dans d'autres domaines, des leviers pour changer la société, à travers son action propre et la stimulation des changements de comportements individuels**.
- Pour relever ces défis planétaires, nous pouvons, nous devons donc, sans attendre davantage, faire **notre part du travail**.

L'ÉCOLOGIE : UNE URGENCE, UN ESPOIR, SOCLE DU PROGRÈS

- Pour nous, l'écologie n'est pas la caricature qu'on en fait encore, **ni un intégrisme ni une « nouvelle religion »**.
- Elle **ne consiste pas à « revenir à l'âge de pierre ou à la lampe à pétrole »**, à renoncer à notre confort ou à notre qualité de vie, c'est l'exact contraire. Notre santé, notre cadre de vie, notre bien-être ont tout à y gagner.
- Notre ambition écologique n'est pas une utopie, c'est **une nécessité urgente, un espoir, une manière de bâtir un avenir plus serein, une occasion de travailler ensemble et de « refaire société »**.
- L'écologie, c'est l'équilibre des sociétés humaines avec leur milieu de vie, ce devrait être un B-A-BA. Avec l'économique et le social, c'est la **troisième dimension désormais évidente de ce qu'on appelle le développement**, qui n'est pas synonyme de croissance infinie mais d'amélioration, pas synonyme d'avancées techniques sans contrôle mais de progrès global.

POUR UNE ÉCOLOGIE DE LA CONVICTON, DE L'INCITATION, DE L'INFORMATION ET DE L'ÉDUCATION

- S'il était besoin de **rassurer** les sceptiques et de **faire taire les critiques récurrentes**, nous voulons **affirmer les vérités suivantes** :
 - nous mettrons l'accent sur l'information, l'incitation pour emporter la conviction, notre écologie ne sera pas celle de l'injonction ;
 - nous ne sommes **pas là pour créer des contraintes sans proposer d'alternative préalable** (par exemple dans le domaine des déplacements) ;
 - les investissements que nous aurons à faire seront vite « payants » dans tous les sens du mot. Disons-le haut et fort, **à moyen terme l'écologie ne coûte rien** ;
 - Mieux, **l'écologie dopera l'économie et le social**. Relever le défi écologique sur Aix-les-Bains c'est d'après nos calculs la possibilité de **faire émerger 80 emplois et d'en consolider d'autres** sur le bassin aixois. C'est **garantir aux ménages un gain de pouvoir d'achat de 50 à 400 € par an**, peut-être davantage, quand notre action aura été déployée.
- C'est pour toutes ces raisons que notre effort écologie sera profond, cohérent et déterminé. Nous ne **donnerons pas dans le saupoudrage, la parole ou la demi-mesure**. En matière écologique, nous irons loin, loin ensemble, intelligemment loin.

L'ÉCOLOGIE : PAS UN THÈME COMME UN AUTRE, MAIS UNE DIMENSION-CLÉ DE TOUTE ACTION MUNICIPALE

- Par commodité, nous vous présentons notre projet, nos volontés, nos engagements, les mesures que nous souhaitons mettre en œuvre, classés par thèmes. Mais pour nous l'écologie est une préoccupation globale et beaucoup de **nos ambitions écologiques sont liées les unes aux autres** : la qualité de l'air l'est aux déplacements, les déplacements impactant à leur tour l'énergie etc.
- Nous estimons en outre, que l'action d'une ville en matière d'écologie est **indissociable de sa politique d'urbanisme**, de la manière dont nous allons occuper, aménager, gérer l'espace ; celui de la commune, de l'agglomération et même les espaces ruraux voisins.
- Mais surtout, par dessus tout, **l'écologie n'est pas un « tiroir » de l'action municipale, elle doit être un réflexe permanent. Elle a vocation à irriguer, à pénétrer tous les domaines d'intervention de la Ville et de la CALB**. Quand nous penserons économie, quand nous penserons écoles, quand nous penserons grands événements, tourisme, services publics ou fonctionnement des administrations, l'écologie sera dans nos têtes, par cohérence et pour aller le plus loin possible.

VILLE ET C.A.L.B. : L'OBLIGATION DE DEVENIR DES CATALYSEURS DE L'EFFORT ÉCOLOGIQUE

- Agir sur le plan écologique sera une **mission partagée et synchronisée de la Ville et de la CALB** :
 - car la Ville gère encore la voirie, son plan d'urbanisme, les règles de constructions, ses espaces verts, gère les bâtiments des écoles, délègue le service de l'eau potable ;
 - parce que la CALB a compétence sur les transports collectifs, les déchets, les plages et les ports, les rivières, la station d'épuration ;
 - parce que les budgets d'intervention de l'une et de l'autre sont équivalents, voire supérieures pour la CALB, dont le cœur et la moitié des habitants se trouvent à Aix même.
- Nous ne disons pas que rien n'a été fait depuis 2001. Nous le disons d'autant moins que **le peu qui a été fait l'a souvent été après que nous le réclamions ou que nous en fournissions l'idée !!** Je pense au gel de l'urbanisation à Corsuet, à la préservation de la baie de Mémars, aux économies d'eau dans le fonctionnement des fontaines publiques ou l'arrosage des espaces verts, à la réduction des traitements chimiques sur ces mêmes espaces verts, au projet de chaufferie bois, au principe de la rénovation urbaine, aux subventions à l'énergie solaire, à l'autopartage
- Mais jusqu'ici **nous n'avons pas eu « une ville d'avance »**. **Nous n'avons même cessé de prendre du retard. L'écologie a été prétexte aux pires erreurs** (port du Tillet) et ce qui aurait dû être le guide, le tableau de bord de notre action écologique, ce qu'on appelle un **Agenda 21**, a été fait à Aix sans indicateurs chiffrés et sans objectifs, ce qui montre le degré d'ambition de ceux qui l'ont rédigé...

- Pour relever efficacement les défis écologiques qui se présentent à nous, **la collectivité est absolument nécessaire et centrale**. Nous voulons :
 - une collectivité **explicative**, qui sensibilise et qui forme ;
 - une collectivité **qui catalyse et accélère**, en soutenant, en s'impliquant ;
 - une collectivité **qui expérimente**, qui innove, faire vite et bien sans coût majeur
- D'ici au 23 et au 30 mars, tout le monde ou presque parlera d'écologie. Attention aux faux-semblants !
- Pour **distinguer les sincères des opportunistes**, il n'y a qu'à observer leur bilan, les propositions, et questionner tout le monde en profondeur. **Quand on distribue de menues subventions aux particuliers pour l'énergie renouvelable mais qu'on équipe aucun bâtiment public dont on a la charge, on est sincère ?**
- Pour réussir sur ces questions :
 - il faut des convictions **de toujours, pas un discours de façade** ;
 - **il faut des compétences** ;
 - **il faut une volonté, une créativité, un courage**.
- Il n'y a pas d'écologie dans le projet du FN, car même en tordant la réalité dans tous les sens on n'a pas encore trouvé de responsabilité aux immigrés dans les dégâts faits sur les milieux naturels...
- Il n'y a pas de sincérité dans l'écologie de Dord, faite d'opportunisme ponctuel et d'actions minimalistes...
- Il n'y a pas de volonté écologique suffisante dans un PS tout seul.
- Notre EQUIPE est la seule à disposer de tout cela.

L'ÉCOLOGIE, UNE PRIORITÉ POSITIVE !

- 1. AGIR POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE & DÉVELOPPER INTELLIGEMMENT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES**
- 2. RESPIRONS ! SORTONS TRANQUILLEMENT MAIS SÛREMENT DU TOUT-AUTOMOBILE**
- 3. POUR NOTRE SANTÉ, PROTÉGER LE MILIEU NATUREL ET SOUTENIR L'ALIMENTATION BIO DE PROXIMITÉ**
- 4. REDESSINER LA VILLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS QUOTIDIENS ET AUX ENJEUX DE DEMAIN**
- 5. RÉDUIRE, TRIER, RÉPARER, RÉUTILISER, RECYCLER : IL Y A DU TRAVAIL (À FAIRE) AUTOUR DE NOS DÉCHETS**
- 6. POUR UNE ÉCOLOGIE DE LA CONVICTION, DE L'INCITATION, DE L'INFORMATION ET DE L'ÉDUCATION**



UNIS & CITOYENS POUR AIX-LES-BAINS

PROJET 2014-2020 / ÉCOLOGIE & DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

1. AGIR POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE & DÉVELOPPER INTELLIGEMMENT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

UN PLAN AMBITIEUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- **01.** un Plan Climat-Energie local sur à l'horizon 2030, et une baisse de 15 à 20% de la consommation locale d'énergie dans les 6 prochaines années (transports inclus).
- **02.** L'effort de la Ville et de la CALB sur leurs propres bâtiments sera intensif immédiatement. Tous les nouveaux équipements publics seront « à énergie passive ou positive ».
- **03.** un chèque énergie dégressif par rapport au revenu pour que les ménages modestes puissent acheter des appareils électroménagers peu gourmands en énergie ou renouveler leur chauffage électrique ancien pour abaisser leur consommation.
- **04.** Dans le bâti ancien ou dans les locaux d'activité économique les plus gourmands en énergie,
 - l'avance des sommes subventionnables
 - le pré-financement des investissements avec remboursement au rythme des économies d'énergie observées.
- **05.** Nous ferons respecter l'extinction nocturne des enseignes lumineuses, et dissuaderons les nouvelles consommations superflues comme celles qu'entraîne la multiplication des écrans dans les vitrines de commerces ou d'agences immobilières.

SOUTENIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AVEC IMAGINATION

- **06.** Des copropriétés ou des ménages plus modestes louerons leur toit à la Ville pour 1€/mois, pour que celle-ci y installe des panneaux photovoltaïques. La ville revendra l'énergie produite le temps de se rembourser (10 ans) puis cèdera l'installation au propriétaire du toit pour une somme modique, celui-ci en profitant plus de 15 ans encore.
- **07.** création d'une société coopérative locale pour multiplier les investissements dans la production d'électricité renouvelable.
- **08.** Couvrir de panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques tous les bâtiments publics et privés de grande surface, les centres commerciaux, les gymnases, les collèges, le lycée, le réservoir de Corsuet, les tribunes du stade Forestier ou de l'hippodrome, ainsi que les grandes aires de stationnements.
- **09.** Nous ferons aboutir le projet de **chaufferie bois** à Lafin et étudierons la possibilité d'en créer une seconde si des espaces industriels et commerciaux proches du centre-ville laissaient un jour la place à de nouveaux quartiers de taille significative. Nous verserons une aide aux ménages, fonction du revenu, pour remplacer un mode de chauffage au bois ancien par un autre à haut rendement et faible rejet de particules fines.
- **10.** Nous lancerons une étude sur l'exploitation possible de la **géothermie** sur Aix-les-Bains, la présence des sources thermales laissant entrevoir un certain potentiel.

S'OPPOSER À L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTES !

- **11.** Contester et agir contre tous les permis régionaux d'exploration et d'exploitation des gaz de schistes, pour protéger la nature et la santé, pour ne pas prolonger l'ère de l'énergie carbonée.



UNIS & CITOYENS POUR AIX-LES-BAINS

PROJET 2014-2020 / ÉCOLOGIE & DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

2. RESPIRONS ! SORTONS TRANQUILLEMENT MAIS SÛREMENT DU TOUT-AUTOMOBILE

DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE GRANDE QUALITÉ
SUR UN RÉSEAU À LA DIMENSION DE NOTRE ESPACE DE VIE

- **12.** Développer des bus à haut niveau de service, cadencés et à horaires étendus, qui articulent au mieux les zones d'habitat denses et les zones d'activité, dans un réseau étendu aux territoires de Chautagne, de l'Albanais, de la CALB, de Chambéry Métropole et de la Communauté de Communes du Canton de Montmélian.
- **13.** Création de mini-gares intermodales à Albens, Grésy/Aix, Viviers-du-lac et dans la zone des Landiers.
- **14.** Création de navettes minibus cadencées entre le centre-ville, la quartier de la Liberté et les bords du lac

FAIRE UNE VRAIE PLACE AUX DÉPLACEMENTS DOUX
AVEC UN RÉSEAU COMPLET ET ADAPTÉ

- **15.** Réfléchir autrement le partage de la voirie et le plan de circulation automobile, pour bâtir un réseau continu d'axes et de stationnements cyclables protégés sur toute l'agglomération, et doter chaque rue de trottoirs sécurisés.
- **16.** Développer les vélobus et pédibus pour limiter l'usage de la voiture à proximité des établissements scolaires.
- **17.** Créer deux vélostations au bord du lac et au lycée.
- **18.** Tester le passage de toute la commune d'Aix-les-Bains en « ville 30 » à l'exception du bd Franklin Roosevelt, de l'avenue de Lattre de Tassigny, du bd Lepic et de l'avenue du Golf.

UNE INCITATION FINANCIÈRE À « FAIRE LE SAUT »
VERS D'AUTRES MANIÈRES DE SE DÉPLACER

- **19.** Mettre en œuvre le « ticket unique » et « l'abonnement commun » dans les transports collectifs de tout le bassin de vie Aix / Chambéry / Montmélian, incluant même les TER sur cet espace, ainsi que la location, le parking ou le transport du vélo dans le train. Leur paiement sera possible par SMS.
- **20.** Nous verserons à chaque habitant de la CALB un chèque éco-mobilité de 70 € pour stimuler le report modal.

POUR DES VOITURES « PARTAGÉES »
AVEC UNE CIRCULATION ET UN STATIONNEMENT FLUIDES

- **21.** Identifier visuellement 4 pôles de covoiturage ou plus dans la ville
- **22.** Améliorer la rotation du stationnement dans la ville.
- **23.** En lien avec notre projet urbain pour l'îlot Victoria, créer un parking souterrain (à financement privé) susceptible de compléter la gare intermodale d'Aix-les-Bains et d'alléger le stationnement dans le quartier de la Liberté, et un parking en silo aux Prés Riants pour l'alléger dans le centre-ville.



3. POUR NOTRE SANTÉ, PROTÉGER LE MILIEU NATUREL ET SOUTENIR L'ALIMENTATION BIO DE PROXIMITÉ

DYNAMISER ET CONVERTIR L'AGRICULTURE PROCHE PAR LA COMMANDE MUNICIPALE DE REPAS 100% BIO

- **24.** Modifier le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Local d'urbanisme pour limiter l'étalement urbain et préserver les terres agricoles.
- **25.** Mettre la ville en relation avec les agriculteurs du large bassin de vie pour stimuler et soutenir leur conversion vers le bio, pérenniser leurs débouchés et stabiliser leurs revenus en faisant passer au 100% bio et 70% local les repas dans les restaurants scolaires (écoles mais aussi collèges & lycée), via le service de portage de repas à domicile, un futur « restaurant solidaire », l'Hôtel social, le Foyer des Jeunes Travailleurs ainsi que les foyers-logements du CCAS. Cela n'en augmentera pas le prix !
- **26.** Création d'un jardin de fleurs, fruits et légumes d'au moins 30m² sera réalisé dans chaque école avant fin 2016
- **27.** Réfléchir à l'avenir du « jardin en mouvement » de Mémars et organiser un référendum pour trancher entre sa conservation et sa transformation en jardins familiaux bio, animés par des techniciens-formateurs, favorisant la mixité sociale, intercommunautaire et promouvant l'usage des semences traditionnelle
- **28.** Développer un marché de producteurs bio locaux et les AMAP locales.

RIVIÈRES, SOURCES, SOLS & NAPPES, EAU POTABLE, EAUX USÉES : RETOUR À UNE PRÉOCCUPATION ET UNE GESTION PUBLIQUES

- **29.** Un plan de protection, d'étude et d'utilisation raisonnée des sources gravitaires sera dressé, de même qu'un plan de lutte contre les pollutions ponctuelles et accidentelles des rivières et du lac du Bourget.
- **30.** La gestion de l'eau potable retournera en régie publique (intercommunale) en 2015 ou 2018 au plus tard, avec modulation du prix selon les usages et les niveaux de consommation, et économies d'eau par la réfection du réseau et des arrosages urbains améliorés.
- **31.** Les canalisations et branchements en plomb seront enfin remplacés. Par précaution, compte tenu des liens suggérés avec le développement de la maladie d'Alzheimer, nous changerons la méthode de fixation des dépôts contenus dans l'eau avant sa distribution, en remplaçant les sels d'aluminium par des chlorures ferriques



UNIS & CITOYENS POUR AIX-LES-BAINS

PROJET 2014-2020 / ÉCOLOGIE & DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

4. REDESSINER LA VILLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS QUOTIDIENS ET AUX ENJEUX DE DEMAIN

LA VILLE ET LES VUES N'APPARTIENNENT PAS AUX PROMOTEURS. PENSONS ET RÉALISONS LA VILLE POUR TOUS.

- **32.** La fin des lotissements fermés et des rues à gestion privée.
- **33.** La protection, l'aménagement et l'ouverture au public des belvédères encore disponibles et stratégiques.

UNE AGGLO QUI DOIT SE RENOUVELER AU LIEU DE S'ÉTALER, RENFORCER SES NOYAUX SECONDAIRES ET SES ESPACES VERTS

- **34.** Un urbanisme « en grappe plutôt qu'en flaque », anticipé, concerté, équilibré et de qualité dans tous les quartiers aixois avec renforcement des centres secondaires, reconquête et épaississement des centres-villages, priorité à l'habitat de densité intermédiaire, préservation ou organisation de corridors et de coupures vertes (« sauvages », agricoles, « jardinées » ou récréatives), aménagement de parcs dans chaque quartier et d'espaces verts en cœur d'îlot.
- **35.** Dans cette même perspective, refuser le projet de « pôle préférentiel d'urbanisation » disproportionné et inadapté prévu entre Marlioz et Drumettaz.
- **36.** Réalisation d'une « coulée verte et bleue » composée d'un « parc sauvage » le long de la Baye dans le secteur du Tir aux Pigeons, de berges aixoises du Sierroz entièrement « renaturées » et d'une réfection des gorges du Sierroz.

MARLIOZ, LIBERTÉ ET LES QUARTIERS À NE PAS OUBLIER

- **37.** Marlioz et la Liberté seront les quartiers d'intervention prioritaires entre 2014 et 2020, et leur avenir sera défini après des Ateliers citoyens d'urbanisme ouverts à tous les habitants.

PAYSAGE URBAIN ET PATRIMOINE : PRÉSERVER LES LIEUX DE CARACTÈRES ET LE CARACTÈRE DES LIEUX

- **38.** Nous finaliserons la réalisation d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, et la « charte architecturale » de la ville sera modifiée pour intégrer au mieux le bois dans le bâti et le mobilier urbain.
- **39.** D'ici à 2020, tous les câbles aériens seront enterrés
- **40.** Nous replanterons 3 arbres pour 2 abattus
- **41.** Nous mettrons en oeuvre un Plan de Publicité Restreinte pour limiter l'impact de l'affichage publicitaire dans le paysage urbain. Il interdira les panneaux 4x3m, les pré-enseignes et les dispositifs doublant une devanture bien visible.

AGIR POUR RÉDUIRE LE BRUIT ET LES ONDES

- **42.** Un nouveau plan d'isolation phonique sera enclenché pour les logements proches des nuisances.
- **43.** Nous exigerons l'abaissement des émissions d'ondes par les antennes-relais de téléphonie mobile, à l'instar de ce qui a été testé à Grenoble et réalisé en Autriche ou certaines villes espagnoles, et nous demanderons des mesures d'exposition indépendantes près des habitations et des écoles.



5. RÉDUIRE, TRIER, RÉPARER, RÉUTILISER, RECYCLER : IL Y A DU TRAVAIL (À FAIRE) AUTOUR DE NOS DÉCHETS

LA COLLECTE SÉLECTIVE A ENCORE DES PROGRÈS À FAIRE

- **44.** Améliorer grandement l'information et la qualité de la collecte dans l'habitat collectif, les nouveaux logements ou lotissements, auprès des nouveaux Aixois, mais aussi dans les entreprises et les services publics. C'est là que sont les « gisements de progrès » !
- **45.** Améliorer le service d'enlèvement des encombrants et organiser un ramassage régulier à domicile des déchets verts
- **46.** Mieux intégrer et adapter les matériels de tri au paysage urbain et à la manipulation par les usagers.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, TRIER ET VALORISER LES DÉCHETS ORGANIQUES !

- **47.** Prendre un arrêté intercommunal interdisant de jeter des surplus alimentaires, et organiser leur collecte à des fins humanitaires.
- **48.** Récupérer les déchets organiques, par le compostage y compris collectif, ou à travers des conteneurs spécifiques et la distribution de sacs en amidon de pommes de terre. Leur méthanisation à l'échelle du bassin Chambéry / Aix-les-Bains peut permettre la production de biogaz voire d'électricité utilisés par les transports publics ou le chauffage d'équipements publics.

PROMOUVOIR UNE AUTRE CULTURE DE L'OBJET

- **49.** Sensibiliser les Aixois à la « deuxième vie » possible des produits, via la récupération et la réparation des objets perçus comme inutilisables. Donner de la visibilité aux recycleries-ressourceries existantes (comme les Chantiers Valoristes) et en susciter d'autres pour développer une activité économique et de nouveaux métiers autour de ces tâches. Permettre à ces structures de récupérer en déchèterie, et créer dans ces déchèteries un espace d'entreposage délicat de matériels susceptibles de fonctionner encore avec peu de réparations.
- **50.** Inciter à la construction de bâtiments en matériaux recyclables.



UNIS & CITOYENS POUR AIX-LES-BAINS

PROJET 2014-2020 / ÉCOLOGIE & DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

6. POUR UNE ÉCOLOGIE DE LA CONVICTON, DE L'INCITATION, DE L'INFORMATION ET DE L'ÉDUCATION

INFORMER, ÉDUCUER, SENSIBILISER
PAR TOUS LES CANAUX POSSIBLES

- **51.** Commençons par respecter la loi : par exemple, informons la population des pics de pollution atmosphérique !
- **52.** Puis informons, sensibilisons, formons les citoyens aux enjeux écologiques locaux et globaux par tous les canaux possibles : site web de la Mairie, conférences publiques, expositions, évènements, interventions dans les établissements scolaires écoles, conseils aux particuliers etc.
- **53.** Eduquons les jeunes Aixois aux questions d'environnement, en proposant des formations aux professeur(e)s, des interventions et des actions concrètes adaptées à tous les âges de l'enfance.
- **54.** Organisons des éco-trophées annuels mettant en avant les bonnes pratiques des particuliers, des associations et des entreprises du territoire.

UNE AGENCE AIXOISE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES « AMBASSADEURS » POLYVALENTS ACCESSIBLES

- **55.** Epaissir les missions des « ambassadeurs du tri » et en embaucher de nouveaux pour en faire des « ambassadeurs polyvalents » capables de sensibiliser les ménages de manière globale, aussi bien sur leur gestion des déchets, des l'énergie, de l'eau qu'en matière de déplacements.
- **56.** Créons une « agence » visible en Ville et partagée avec des associations dans le même but.

AGENDA 21 : LE DOTER ENFIN D'OBJECTIFS ET D'INDICATEURS
POUR QUE CHACUN MESURE LES PROGRÈS ACCOMPLIS

- **57.** Relancer la démarche d'Agenda 21 en y adossant réellement les politiques municipales et intercommunales, et surtout en y ajoutant des indicateurs, des objectifs, un suivi régulier dans un tableau de bord mis à jour en temps réel.